

ANIMATION TOURISME

**TITRE PRO : ANIMATEUR LOISIR
TOURISME**

NIVEAU 4 = BAC

DNS
FORMATION



NIVEAU 4 (BAC)

ALTERNANCE (COURS ET ENTREPRISE)

CONTRAT D'APPRENTISSAGE 10 À 12 MOIS

380 HEURES (COURS)

EXAMENS EN JUIN OU JUILLET

ANIMATION/TOURISME

PRÉ-REQUIS :

- Communication écrite et orale niveau BAC ou équivalent
- Base en anglais(A2) conseillée

TYPES D'EMPLOIS ACCESSIBLES APRÈS VALIDATION DU TITRE :

- animateur polyvalent
- animateur événementiel
- animateur de journée et de soirée
- animateur temps d'activités périscolaires
- animateur mini-club

OBJECTIFS :

L'animateur loisir tourisme propose ou adapte des activités de loisirs à différents publics et les anime en veillant à la qualité des prestations proposées.

L'animateur loisir tourisme adhère et participe au projet d'animation ou au projet éducatif de l'établissement et à l'élaboration du programme d'animation.

Il propose, élabore ou met en œuvre des animations à partir d'activités ou de combinaisons d'activités, en favorisant l'ambiance et la création de liens entre les participants

PROGRAMME :

1. Contribuer à la conception d'animations loisirs dans un établissement touristique

- Participer à la conception d'un projet et d'un programme d'animations loisirs pour différents publics
- Créer des animations loisirs pour différents publics
- Promouvoir des animations loisirs en français et en anglais

2. Animer des activités de journées et de soirées dans un établissement touristique

- Animer des activités de journées pour différents publics en français et en anglais
- Animer des activités de soirées pour différents publics en français et en anglais
- Assurer la logistique des animations loisirs

ANIMATION TOURISME

**TITRE PRO : ANIMATEUR LOISIR
TOURISME**

NIVEAU 4 = BAC



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

En présentiel
Mixte
Apports théoriques et techniques
Apprentissage en entreprise

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle
Mise en situation écrite
Mise en situation orale
Entretien final
Le dossier professionnel du candidat

MOYENS D'ENCADREMENT DE LA FORMATION

La formation est animée par des formateurs certifiés, selon une pédagogie active et participative.
Elle alterne apports théoriques, mises en situation et échanges.
Des exercices pratiques contextualisés sont proposés.
Un support pédagogique est remis à chaque participant.

DÉLAI D'ACCÈS

L'entrée en formation est possible dans un délai de 7 à 15 jours après validation de l'inscription (selon les places disponibles).

TARIF : SUR DEMANDE (DEVIS)

**ACCESSIBILITÉ : NOUS CONTACTER directement
sur l'adresse email contact@dnsformation.fr**

Si les candidats obtiennent seulement une partie des CCP ils ont la possibilité de se présenter aux CCP restant à valider dans la limite de la durée de la validité du titre Pro.
En cas d'échec complet sans CCP obtenu, les candidats peuvent repasser l'examen qu'une seule fois dans un délai d'un an à compter de la date de la première épreuve.